INDE – Dédommagements consentis

Par

Publié le 31/01/2007

Dans l'Etat du Tamil Nadu, le coton Bt vendu par Mahyco a été un échec en 2006. Un rapport scientifique, demandé par le gouvernement de l'Etat, a conclu que des semences impropres aux conditions du sol en étaient la cause. Le gouvernement a donc interdit à l'entreprise de vendre ces semences et lui a demandé de dédommager les agriculteurs. Ainsi, 125 agriculteurs devraient recevoir 196 euro chacun [1]. Le Ministre de l'Agriculture a précisé que les agriculteurs devraient dorénavant consulter des professionnels (de Mahyco ou du gouvernement) avant de cultiver du coton.

---

[1] http://www.gmwatch.org/archive2.asp...

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/inde-dedommagements-consentis/